



MAIRIE  
DE

**MAY-SUR-ORNE**

☎ 02.31.79.80.93.

☎ 02.31.79.56.55.

## **Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE**

**Séance du Vendredi 4 Septembre 2009**

Convocation du 01/01/2009

Le Vendredi 4 Septembre 2009, 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

**Monsieur DESFLACHES Martial, Maire**

**Messieurs PAGNY Laurent, GALODÉ Georges, LOQUÉ Raymond, NAUDIN André,**

**Mme LELONG Nadine, Adjointes au Maire,**

**Mesdames BOULLEAUX Marie-Laure, GIGAN Chislaine, MBOMA Lorencia, MÉNARD  
Christiane, PÉRON Emmanuelle,**

**Messieurs CACHELOU Christophe, DESMORTREUX David, GALLET Xavier, SURIRÉ Olivier,  
TROUSSICOT Nicolas,**

**Conseillers Municipaux.**

Pouvoirs : **aucun**

Absents excusés : **Messieurs THOREL Fabrice et TRAVERS Jean**

Absent : **Monsieur CURE Thierry**

Formant la majorité des membres en exercice

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire sur le compte-rendu du Conseil Municipal précédent et donne lecture de l'ordre du jour.

### **I – JEUNESSE**

#### **1. Bilan du Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.)**

M. LOQUE nous fait savoir que le bilan du Centre de Loisirs n'a pas été remis par les intervenants.

Au budget primitif, il avait été voté une somme de 4 000 € pour les aides aux familles des enfants s'inscrivant au centre aéré des vacances scolaires. Or, cette année, le nombre d'enfants qui ont participé a fortement augmenté, il faut donc prévoir un transfert de crédits d'un montant de 2380 €

#### **2. Bilan Animation du Local des Jeunes**

M. LOQUE nous fait savoir que le bilan du Centre de Loisirs n'a pas été remis par les intervenants.

#### **3. Compte-rendu du Conseil d'Ecole Maternelle**

M. DESFLACHES présente le compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 23 Juin 2009. Mme TERMEAU, directrice, a fait le bilan de l'année écoulée. Elle a rappelé les points essentiels : décloisonnement entre les moyens et les grands, et entre les grands et le CP. L'atelier théâtre, sortie à la ferme des bisons, soutien scolaire sur le temps du midi, aide réservée aux enfants volontaires et par groupe de trois ou quatre, différentes sorties et intervenants cités lors des conseils précédents.

Mme TERMEAU, ainsi que les parents, sont très satisfaits de la nouvelle organisation de la cantine (mise en place de deux services) et souhaitent que cette expérience perdure pendant l'année scolaire 2009/2010. Mme TERMEAU regrette le manque de parents impliqués dans l'organisation et la préparation de la kermesse du 25 Avril. Mme la directrice précise que les bénéfices réalisés par la fête permettront d'acheter un jeu extérieur, la Commune est chargée de la mise en place.

#### Rentrée du 3 Septembre

77 enfants se sont présentés à la rentrée de Septembre. Ils sont répartis de la façon suivante :

- section des petits : 28 avec Mme ASSIRE
- section des moyens + petits : 26 avec Mme TERMEAU
- section des grands : 23 avec Mme PANIER

## **4. Compte-rendu du Conseil d'Ecole Primaire**

Au conseil d'Ecole Elémentaire Edmond Lejeune du 25 Juin dernier, M. le directeur a fait le bilan de l'année scolaire qui se termine et a présenté l'année 2009.

Tous les projets et actions évoqués au cours de l'année ont été réalisés : fleurissement de la cour, échange sportif avec l'école de Fontenay le Marmion, activité théâtre pour les CP-CE1, intervenant musique avec le spectacle de fin d'année, sortie piscine pour deux classes avec l'aide des Phoenix, aide individualisée sur le temps du midi, évaluations nationales au niveau du CE1 qui ont permis de constater qu'aucun enfant de l'école n'est en grande difficulté.

La fête des écoles organisée par les Phoenix le 14 Juin a obtenu un vif succès et la totalité des bénéfices sera redistribuée pour financer des actions et projets pédagogiques.

#### Rentrée scolaire

Les enfants sont entrés le 3 Septembre sans aucun problème particulier. Le mobilier neuf pour deux classes était en place et Monsieur STALIN entouré de ses collègues pouvaient accueillir les 144 élèves dans de bonnes conditions. L'organisation est la suivante :

- CP : Mme LE SORT
- CP-CE1 : Mme LEMARQUAND
- CE1-CE2 : Mme BOULAT
- CE2-CM1 : Mme BRIERE
- CM1 : Mme ROCTON
- CM2 : M. STALIN, directeur, suppléé par M. PIVART

Melle TRIBOULET est nommée aide-éducatrice pour 17h30 par semaine.

## **II – FINANCES**

### **1. Tarification des copies de documents administratifs**

Monsieur Le Maire propose d'instituer un tarif pour les photocopies des documents administratifs (budget, compte administratif, règlement du Plan d'Occupation des Sols, règlement de lotissement, permis de construire, plans) qui sont délivrés aux particuliers par le secrétariat de la Mairie.

Les tarifs seront les suivants :

- 0.20 € pour le format A4
- 0.40 € pour le format A3

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces dispositions.

### **2. Transfert de crédits**

Le Conseil Municipal, sur décision du Maire :

- considérant que le crédit ouvert à l'article 6574 (subventions) du budget de l'exercice 2009 est insuffisant,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

61521 (terrains) : - 2 380 €

6574 (subventions) + 2 380 €

- accepte de mandater la somme de 3 612 € aux Francas du calvados.

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

### **III – VOIRIE**

#### **1. Compte-rendu des travaux**

Des travaux d'entretien ont été effectués cet été : la réparation du lave-vaisselle de la cantine et du lave-linge de l'école maternelle.

#### **2. Programme des travaux 2009-2011**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme routier 2009-2011 avec les plans des rues et les devis établis par le cabinet AMENAGÉO de Pont l'Evêque.

L'ouverture des plis de ces travaux a lieu le 11 Septembre prochain.

Le Conseil Municipal accepte la première partie de ce projet, dont le détail suit : réfection des rues de la Teste de Buch, Fleur Terre et impasses, chemin du Val, Léonard Gille, Jules Ferry et impasses, et Pasteur.

Monsieur Le Maire signale en outre que les travaux de réfection de la voirie des rues Sainte Barbe, Saint André et de la rue du Val seront effectués en fin d'année.

### **IV – FÊTES & CÉRÉMONIES**

#### **1. Choix de l'animation de Noël**

Monsieur GALODÉ, en charge de trouver le spectacle de l'Arbre de Noël pour les enfants de la Commune qui aura lieu le 16 Décembre prochain, propose deux animations au Conseil Municipal :

- un spectacle de clown avec ballons par la Société CREA de 19 h à 20 h pour un coût de 800 €
- un spectacle avec un clown et un magicien à 18 h 30 pour un coût de 1 200 €

Le budget alloué pour cette prestation s'élevant à 1 000 €, le Conseil Municipal demande à Monsieur GALODÉ de contacter ces deux prestataires afin d'apporter quelques modifications et d'en informer le Conseil lors de la prochaine réunion.

#### **2. Compte-rendu des manifestations d'été**

La seule manifestation de l'été s'est déroulée le 7 Août dernier à l'occasion du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de May sur Orne.

Comme les années précédentes, les sections d'Anciens Combattants des Communes voisines étaient présentes : May sur orne, Saint André sur Orne, Saint Martin de Fontenay, et Fontenay le Marmion. Etaient également présents à la cérémonie, Monsieur CARABEUF, Conseiller Général du Calvados, Monsieur LE BARON, Président du Comité Juno Canada, les Maires des Communes voisines, le porte-drapeau de la Croix Rouge, et les membres du conseil Municipal de May sur Orne, soit environ une soixantaine de personnes. Après les traditionnels discours, et le dépôt de gerbes, un pot de l'amitié a été servi dans le hall de la Mairie.

### **V - ASSOCIATIONS**

#### **1. Relais Assistance Maternelle : avenant au contrat jeunesse enfance**

La Caisse d'Allocations Familiales subventionne cette activité dans le cadre du « Contrat Enfance Jeunesse ». Un avenant à ce contrat est demandé à la C.A.F. afin d'incorporer ce nouveau projet à compter de Janvier 2010.

#### **2. Relais Assistance Maternelle : compte-rendu visite des sites**

La mise en place de ce RAM suit son cours. Le 17 juillet dernier, les élus des Communes concernées (May sur Orne, Saint André sur orne, Saint Martin de Fontenay, Laize la Ville, Clinchamps sur orne, et Fontenay le Marmion) ont proposé les structures d'accueil qui pourraient être mises à disposition. Pour May sur Orne, les représentants de la C.A.F. et de la Mutualité Française ont retenu la salle de la garderie scolaire qui pourra accueillir les assistantes maternelles avec les enfants pour participer à des « ateliers – rencontres ».

Le conseil Municipal propose également le bureau permanent de l'animatrice ainsi que le siège de l'animation ; une demande sera faite dans ce sens auprès de la C.A.F. et de la Mutualité Française.

## **VI - MATERIEL**

### **1. Achat échelle et escabeau**

Afin d'améliorer la sécurité des agents des services techniques, un escabeau échelle sera acheté. Monsieur GALODE effectuera les démarches en ce sens.

### **2. Achat de chaises pour la salle des fêtes**

Monsieur GALODE présente un devis pour l'achat de chaises qui viendront compléter celles de la salle des fêtes. 8 lots de 8 chaises seront achetées.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

### **Plan de sauvegarde Pandémie Grippale**

Monsieur Le Maire donne lecture d'une proposition de plan de communication de la Commune en ce qui concerne la pandémie grippale.

Après discussion du Conseil Municipal, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Personnel**

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le recrutement d'une personne en contrat aidé de type « Contrat Avenir ou Contrat d'Accompagnement à l'Emploi » à compter du mois d'Octobre.

Monsieur Le Maire est chargé d'effectuer les démarches en ce sens et de recruter un agent bénéficiant de ce type de contrat.

Décisions votées à l'unanimité.

### **Ordures Ménagères**

La distribution des sacs ordures ménagères s'effectuera désormais chaque année par le SMICTOM de la Bruyère. Plusieurs dates sont fixées :

- le samedi 12/9 de 9 h à 12 h
- le samedi 26/9 de 9 h à 12 h
- le lundi 14/9 de 9 h à 12 h
- le lundi 21/9 de 14 h à 18 h

dans le hall de la Mairie.

Le Conseil Municipal n'est pas très satisfait de ces nouvelles mesures, et en cas de non-satisfaction de la population, un courrier sera adressé au Président et aux membres du SMICTOM.

### **Eclairage Hauts de May**

L'éclairage public de ce lotissement fonctionne dans les mêmes conditions que les rues de la Commune. Si des dysfonctionnements étaient constatés, il sera demandé au S.D.E.C. d'intervenir pour y remédier.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 00.***